

VERSEMENT

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DE L'AIN

Service: SERVICE INGENIERIE ET ENVIRONNEMENTSERVICE AMENAGEMENT DURABLE ET PROSPECTIVE

Bureau: ENVIRONNEMENT

Sommaire

Art 1-2 : Captages

Dates extrêmes: 1992-1998

Nombre d'articles : 2

Métrage linéaire : 0.20

Lieu de conservation: Archives départementales de l'Ain

Communicabilité: libre

N° article	Analyse	Début	Fin
1	<p>Captages: SI Ain Suran Revermont captage de Conflans à Corveissiat. captage d'Hauterive à SAINT-Jean-le-Vieux. commune captages des sources de Gignez et Source-Noire à Corbonod. commune captage des sources de Jurieux du Creux-Mulet et n°3 à La-Boisse. commune captages des Lésines à Hauteville-Lompnès avec périmètre sur Hauteville-Lompnes et Cormaranche-en-Bugey. commune captages de Voison, Pissot et Tovièr extension périmètre sur Villebois. commune SIE de Rossillon Cheignieu-La-Balme, puits d'Ordonnaz et de Rossillon situés sur Rossillon au Pré-de-la-Grange. SIE de Rossillon Cheignieu-La-Balme sources de Nivollet-MONTGRIFFON et d'Egieu sur Rossillon périmètre sur Rossillon et Armix. commune source du Verna sur Armix. commune sources de Golet 1 Monclair Varapied 1 et 2 Fivol et Cazet situés sur Virieu-le-Petit. commune sources de Dorvan de Montferrand et puits de l'Albarine situés sur Torcieu avec extension périmètre sur Cleyzieu. commune puits communs et source du Crept sur Seillonnaz avec extension des périmètres sur Montagnieu. SIE Veyle Chalaronne captage Champ de Challes a Les Pies à SAINT-Didier-sur-Chalaronne. commune forage de Trémurs sur Murs-et-Géligneux et source de Fait sur Peyrieu avec périmètre sur Périeu et Izieu. commune puits de La Patte d'Oie et source du Colombier et périmètre sur Culoz.</p>	1992	1998
2	<p>Etangs: avis DDE 1992 1993 1994. Captages: Sie Basse-Seille à Sermoyer. Commune d'Arbignieu Protection des sources de-Balay, de la Fontaine d'Huile, et de l'Armaille à Arbignieu. Communes du Pays-de-Gex, captage de Pougny de Greny à Péron et à SAINT-Jean-de-Gonville et prélèvement du captage de Greny à Pougny. Commune de Jujurieux captages puits de la Route, source de la Gorge-du-Loup. Commune de Lhuis captages de Pierre-Luizet et Rozanne à Lhuis. Commune de Poncin captage du Puits de la-Ceuille à Poncin. Communes de les-Neyrolles et du Poizat captage et périmètres de protection de La-Doye. Commune de Charix captage de Tré-Charvet à Charix. SI des eaux de Pré-Bataillard et SI des eaux de Gex Cessy captage de Pré-Bataillard à Gex et périmètre de protection sur Gex et Cessy. Communes du Pays-de-Gex captages et périmètre des sources de de la-Batarde la-Périssaude et Le Bief-de-l-Etang sur Mijoux et Gex. Communes du Pays-de-Gex captage du puits du-Marais sur SAINT-Genis-Pouilly et périmètre de protection sur SAINT-Genis-Pouilly et Crozet. Commune de Champdor captage et protection des sources du-Marais d'En-Vaux de la-Palud et du puits communal de Champdor. Commune de Tramoyes captage du puits de l'Etang-des-Vavres à Tramoyes. SIE Bresse-Revermont sources de la-Rochet des-Fontanettes situées sur Salavre périmètre sur Salavre et Coligny et Jura. SIE Dombes-Saône source des 3 Fontaines à Civrieux périmètre sur Civrieux et Massieux.</p>	1997	1998